



# Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 23 décembre 2020

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil  
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

**Mercredi 6 janvier 2021 à 20 heures 00**

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- 1- Tarifs 2021
- 2- Décisions modificatives budgétaires
- 3- Admission en non-valeur
- 4- Plan de relance du Département
- 5- Rénovation éclairage public
- 6- Aménagement de la zone humide de Poulajou et éco-pâturage
- 7- Personnel communal : création et suppression de postes
- 8- Informations du Maire sur ses délégations
- 9- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,  
Gervais EGAULT.**

